

Procédure de demande d'aménagements

<u>La constitution de votre dossier médical est essentielle</u> pour obtenir des aménagements adéquats vous mettant à équité avec les autres étudiants non malades pour réussir vos études.

COMMENT FAIRE MA DEMANDE



1- Je prends rdv avec le Pôle Handicap qui me donnera un dossier médical à remplir.



2- Je fais remplir le dossier médical par mon médecin généraliste ou spécialiste.



3- Je prends un RV de dépôt de mon dossier médical via Doctolib. Ce rendez-vous n'est pas un rendez-vous médical :

je ne me déplace pas.



1- Je reçois un mail me donnant un RV avec le médecin dès que le Service de Santé Etudiant (SSE) a reçu mon dossier complet.

Pas à pas...Envoyer mon dossier médical au SSE via Doctolib

